

Le ROUGE & LE VERT

Juillet - Septembre 2009 • N°114 • 2 €

LE JOURNAL DE L'ADES



LES MAUVAIS COUPS DE LA RENTRÉE

Voici une majorité municipale qui se fait élire en promettant d'agir pour le pouvoir d'achat et de ne pas augmenter les impôts et qui vote sans sourciller les plus grosses augmentations d'impôts à Grenoble depuis les JO de 1968 !

Il est vrai qu'ils voulaient se faire une cagnotte pour se payer la candidature des JO 2018 et poursuivre les dépenses de prestige, les seules qui intéressent le maire.

Derrière des discours de solidarité se développent des réalités beaucoup plus sombres. Cette majorité « droite-gauche » parle un langage de gauche et agit comme la droite...

Suite p.4

LES JEUDIS DE L'ADES

Tous les jeudis (sauf pendant les vacances scolaires)
de 18h à 19h30

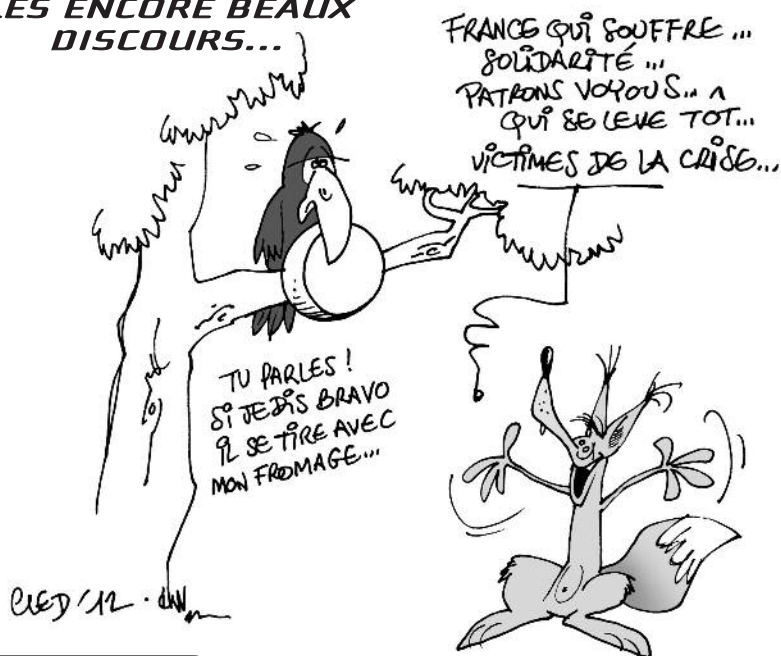
au local du 12 rue Voltaire

sont organisés des débats ouverts soit sur des thèmes définis à l'avance ou sur des questions d'actualité. Tous les dossiers chauds de la politique locale y sont passés au crible.

Jeudi 22 octobre :

les tarifs du chauffage urbain, trop chers !

LES ENCORE BEAUX DISCOURS...



POLITIQUE

Les incohérences de nos dirigeants

De M. Vallini. Dans ISÈRE MAGAZINE de l'été 2009 : « L'Isère contrairement à d'autres, a fait le choix de ne pas augmenter les impôts des Isérois ni de s'endetter car "un recours à l'endettement, rappelle le Président Vallini, n'apporte aucune ressource de fonctionnement mais engendre toujours des intérêts exponentiels, qu'il faut rembourser. Ce qui conduit le plus souvent à des hausses d'impôts et à des baisses d'investissements". Ce que le conseil général ne souhaite pas ». Mais alors comment le président va justifier les 500 M€ de subventions qu'il devra donner aux entreprises de BTP pour construire la rocade Nord, pour ne pas endetter le conseil général de l'Isère (CGI) ? Il devra alors stopper tous les autres programmes ! Quand on vous dit qu'on ne peut pas tout faire...

De M. Destot. Dans LE MONITEUR du 18 septembre, M. Destot, en tant que président de l'Association des maires des grandes villes de France, explique : « Pour qu'une entreprise vienne chez vous, il faut être plus attractif qu'ailleurs et comprendre comment se font ces choix de localisation. Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les membres du conseil d'administration qui décident mais les cadres de l'entreprise. Ils choisissent bien sûr un environnement propice au développement de leur entreprise mais aussi à celui de leur famille : parcours scolaire de qualité, vie culturelle, sportive et de loisirs. » Tiens, il n'est pas question de subvention publiques ! Le maire, M. Destot, n'a donc rien compris, lui qui fait des chèques à tour de bras aux entreprises privées. Souhaitons que le budget 2010 applique les réflexions du président de l'AMGVF et non celles du maire.

De M. Migaud. Jusqu'à présent le président de la Métro avait toujours eu comme position qu'il fallait que la rocade Nord soit gratuite (voir les délibérations successives de la Métro). Maintenant, pour faire capoter le projet (en accord ou non avec M. Vallini), M. Migaud exige que le péage paye l'intégralité de l'ouvrage soit plus de 6€ par passage ! Ce qui est évidemment complètement exclu.

Encore des augmentations pour les Grenoblois !

Fin 2004, la Métro a décidé contre notre avis de créer un taux unique de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dans l'agglomération d'ici à 2014, taux calculé pour permettre de payer l'ensemble du service de collecte et de traitement des déchets alors qu'initialement, cette taxe avait pour vocation de payer seulement la collecte. Mais M. Migaud a de gros problèmes d'argent. Pour continuer une politique dispendieuse bien au-dessus de ses moyens, la Métro, déjà surendettée, préfère faire payer les familles puisque les entreprises seront moins taxées et que l'État se désengage.

Mais ça ne s'arrête pas là. Fin 2004, les écologistes avaient obligé le maire de Grenoble à ne pas transférer tout le coût de la collecte dans la TEOM : sur les 5 M€ du coût total, 0,8 M€ serait pris en charge par le budget de la Métro, celle-ci se remboursant en diminuant d'autant l'attribution de compensation (AC) versée à Grenoble. La conséquence heureuse était que les Grenoblois avaient le taux de TEOM le plus faible de l'agglomération.

En juillet 2009, M. Destot a fait une magouille en demandant à la Métro de lui redonner ces 0,8 M€ à partir de 2010, charge à la Métro d'augmenter encore plus la TEOM de Grenoble. Pour cela il fallait l'unanimité. Le 3 juillet 2009, à la Métro, la droite refuse de voter, quelques conseillers communistes s'abstiennent, et, en l'absence de représentation des écologistes (c'est seulement le 6 juillet que Gilles Kuntz a été délégué à la Métro par le conseil municipal de Grenoble !), le tour est joué !

Mais l'ADES a demandé au préfet d'examiner la légalité de cette délibération car l'interprétation de la loi laisse à penser qu'il faut l'unanimité des conseillers et non seulement celle des exprimés. Le préfet partage cette interprétation puisqu'il a fait un recours gracieux auprès de M. Migaud pour qu'il retire cette délibération, mais il refuse. Il y a fort à parier que la Métro devra s'exécuter lorsque la justice administrative se sera prononcée : alors, les Grenoblois comme l'ensemble des habitants de l'agglomération payeront un peu moins de TEOM que si la magouille avait réussi car pour 2014, le taux de convergence serait d'environ 6,6% et non 6,8%. Merci les écologistes.

À suivre...

Un ancien adjoint de Carignon élu à la Métro

La majorité droite-gauche a décidé de nommer comme suppléant de G. Fioraso, Monsieur B. Betto qui a été 12 ans un adjoint important du corrompu et qui a été un des opposants de droite les plus actifs entre 1995 et 2008 à la majorité de gauche et écologiste. En 2008, pour les élections municipales, il a débuté la campagne avec l'UMP et s'est rallié à M. Destot en cours de route. Lors des législatives de 2007, il était le suppléant de R. Cazenave contre Carignon. Cette suppléance à la Métro est un renvoi d'ascenseur pour avoir permis l'élection comme députée de G. Fioraso. Décidément, la sociale démocratie grenobloise sombre dans la sociale médiocratie.

Aux larmes citoyens !

De Mme Baracetti adjointe au maire à propos de la politique culturelle de la ville qu'elle ne veut pas élitaire et réservée aux happy few : « *Permettre à tous les jeunes d'accéder à la culture et de pouvoir pleurer en écoutant Mozart.* » Voilà une conception atypique des effets provoqués par le grand compositeur comme de la politique culturelle qui ne fait pas pleurer que les jeunes, mais tous les Grenoblois face à l'augmentation de leurs impôts locaux votée entre autres par l'adjointe à la culture. Et là, Mozart n'y est pour rien.

GF 38, tout va mal

Le GF38 est bon dernier de la ligue 1 de foot et de plus il coûte très cher à la collectivité. Il faudra un jour se pencher sur le coût social que représente l'organisation des matchs de foot de L1 à Grenoble, notamment le coût de la sécurité qui devient de plus en plus lourd. Pendant les matchs, il n'y a plus de forces de police disponibles pour assurer normalement le travail de surveillance et d'intervention dans l'agglomération. Les agressions et violences se multiplient et un spécialiste du mouvement des ultras explique : « *Le n'est pas surprenant que Grenoble, une fois monté en Ligue 1, imite les autres publics. Ça paraît inéluctable.* » Le GF38 ne loue pas le stade au prix réel (au moins 2 à 3 fois moins cher). Des recours ont été déposés s'appuyant sur une jurisprudence récente et très claire. Souhaitons que les cadeaux effectués par la majorité de la Métro cessent, cela évitera de nouvelles augmentations d'impôts.

Le MEDEF pilote Giant

C'est à l'université d'été du MEDEF début septembre que J. Therme a dévoilé le contenu du projet GIANT. Encore une fois on voit bien où vont les priorités : d'abord faire des affaires et ensuite, si on le peut, on pensera un peu urbanisme, cadre de vie, solidarité, écologie... Bref, les politiques publiques sont totalement mises sous le boisseau des intérêts privés et le pilotage par l'aval de la recherche publique est la marque de l'innovation à la grenobloise.

CHAUFFAGE URBAIN

Les températures augmentent, les tarifs aussi...

Depuis quelques années les tarifs de la Compagnie de chauffage sont très élevés. Les usagers (CCIAG) sont de plus en plus nombreux à protester et à ne pas comprendre pourquoi c'est si cher. La CCIAG mène une politique qui n'a rien à voir avec celle d'un service public démocratique écologique et solidaire.

L'OFiPoPu vient de rendre public une analyse démontrant que les tarifs des saisons 2007-2008 et 2008-2009 sont beaucoup trop élevés (VOIR LETTRE N° 14 SUR WWW.OFIPOPU.FR).

Les fédérations de défense des locataires (CNL, CLCV, CSF) ont demandé aux élus les raisons de ces augmentations. M. Destot comme d'habitude botte en touche.

Il est tout de même incroyable qu'aucune expertise digne de ce nom n'ait été menée sur les tarifs. La CCIAG a préparé ces hausses depuis longtemps, puisque pour justifier des tarifs forts dans les nouveaux avenants de juin 2008, elle avait déjà pratiqué des surfacturations durant la saison précédente.

Mais les prix de l'énergie ont beaucoup augmenté en 2008 d'où des charges de chauffage qui ont explosé (en moyenne 30% d'augmentation !). En fait, les tarifs sont trop élevés d'environ 14% pour la saison 2007-2008 et 18% pour la saison 2008-2009.

La Chambre régionale des comptes rendra bientôt son rapport définitif mais uniquement sur la période 2000-2006. Souhaitons que le tribu-

nal administratif accélère ses jugements (certains recours datent de 2005 et 2006).

L'ADES poursuivra son soutien actif aux usagers du chauffage urbain afin d'obtenir une refonte complète de la gestion de ce service. Une gestion en régie permettrait de ne plus être sous la coupe des actionnaires privés qui gèrent à la place des actionnaires publics pourtant majoritaires.

C'est l'exemple le plus frappant qui démontre que depuis des années, le maire de Grenoble est l'ami des grands groupes privés et qu'il n'entend pas leur résister. Encore une fois, comme pour l'eau, il va falloir l'obliger à respecter les fondamentaux des services publics qu'il a depuis longtemps oubliés.

Le dossier définitif a été arrêté par le conseil général de l'Isère (CGI), maître d'ouvrage et va faire l'objet d'une enquête publique qui démarre. C'est l'occasion de critiquer l'étude d'impact et les explications du CGI sur les soi-disant bons côtés de cette aberration. Il faudra aussi faire examiner des contre-propositions par la commission d'enquête. Voir sur le site internet de l'ADES les informations pour donner un avis lors de l'enquête publique.

QUOI DE NEUF ?

- **Le coût de la rocade dérive**, au lieu de 450 M€ pour l'ouvrage ce sera au moins de 550 à 650 M€. Les entreprises qui voudraient prendre en concession la construction et l'exploitation de la rocade ont répondu à l'appel d'offres du CGI (RENDU DES PROPOSITIONS LE 25 SEPTEMBRE).
- **Après l'enquête publique, le CGI prendra une délibération demandant au préfet de l'Isère d'arrêter la déclaration d'utilité publique (DUP).** Cette DUP qui serait l'acte qui permettrait de lancer toute l'opération ; il va sans dire que l'ADES s'est déjà préparée à la mettre en cause au cas où le préfet l'arrêterait.

M. Migaud a rappelé que la Métro ne financerait pas l'ouvrage « rocade Nord » : « Je suis pour que l'ouvrage soit financé par l'usager... et que l'argent public soit réservé pour les aménagements urbains notamment à La Tronche et Saint-Martin-le-Vinoux » (DL ou 15.09.09), il l'a répété lors du conseil de Métro du 25.09.09. Il rejoint en cela M. Destot.

Donc ce sera au CGI d'ouvrir grand le carnet de chèques (cela lui coûtera au minimum 500 M€). Il ne faudra pas s'étonner après que les impôts augmentent violemment et que les politiques sociales soient abandonnées. Il est étonnant que la grande majorité des conseillers généraux hors agglomération acceptent sans rien dire de payer autant pour la danseuse de MM. Destot, Migaud, Baietto et Chiron !

L'ANNULATION DU PDU ÉNERVE MARC BAIETTO

M. Baietto président du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), donc responsable de programmes de transports en commun,

Les choses très sérieuses arrivent...



est également vice-président du CGI chargé des déplacements et donc responsable du dossier de la rocade.

Le 7 juillet dernier, après l'annulation, à notre demande par le tribunal administratif, du PDU voté par le SMTC en décembre 2008, M. Baietto, ne supportant pas d'être rappelé à l'ordre par la justice administrative, a fait son caprice et a décidé tout seul de suspendre les opérations de développement du tram fai-

sant croire que l'absence de PDU risquait de rendre illégaux les projets en cours. Or, le PDU n'est pas là pour autoriser ou interdire telle ou telle réalisation, mais pour mettre tous les projets de déplacements en cohérence. Le préfet lui ayant indiqué qu'il n'y avait pas de conséquence sur les projets de tram, M. Baietto a repris ses esprits et relancé les opérations de la ligne B et de la ligne E. Curieusement, M. Baietto n'avait pas jugé utile d'arrêter le projet de rocade Nord ; ainsi il a montré ses préférences : la rocade avant les transports en commun ... comme la CCI et la droite !

EDUCATION

Le projet éducatif grenoblois (PEG)... englué !

Il faut reconnaître à cette majorité municipale, un don particulier pour la communication communicante, celle qui, à grand bruit fait savoir pour ne rien dire et pire, dit très fort pour ne rien faire.

Démonstration est faite désormais avec l'éducation, sujet jusque-là plutôt discret. On objectera que tout cela est dans l'air du temps et que l'exemple vient d'en haut.

Certes ! Après les « 3 jours de neige », le retour à la semaine scolaire de 4,5 jours, voilà donc le projet éducatif grenoblois (PEG). Hérité de la majorité précédente qui lui a donné son nom (il est bon quelquefois de rendre à César...) une première étape devait consister à recenser, pour mieux les faire connaître, les actions menées par la ville dans le domaine de l'éducation.

Une deuxième étape aurait ouvert sur un travail avec les différents partenaires, pour construire collectivement une politique éducative

cohérente sur l'ensemble du territoire de la ville. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La communication avec force dépenses d'argent public a débouché sur un document fait de lieux communs, bons sentiments et bonnes intentions avec lesquels on peut difficilement marquer son désaccord :

« Une chance pour chacun... un parcours équilibré pour aider à grandir... une lutte tous azimuts contre les inégalités. » Oh là ! Rien que cela ! Ce document, qui n'est pas à une incohérence près, décline 19 engagements de la ville, en indiquant qu'il s'agit d'actions déjà existantes et ce depuis très longtemps.

Autre exemple paradoxal :

« L'engagement (sic) d'une démarche qualité dans le recrutement et la formation des personnels de restauration ». L'élue à l'éducation parle lui de l'embauche de 500 animateurs, excusez du peu. Chacun sait, que pour qu'il y ait des animateurs

professionnels, il faut des niveaux de salaire et un nombre d'heures de travail conséquent, complétés de formation pour constituer un cadre d'emploi pérenne. Tout serait-il réglé pour autant ?

Sachant que le nombre de convives est en progression constante et que de son côté l'élue à la restauration affirme qu'il n'existe plus de plan de réhabilitation, d'adaptation ou de construction de restaurants scolaires, qui donc pourrait croire que le PEG n'est pas de la poudre aux yeux ? Comme l'a d'ailleurs été son lancement qui, par absence de motivation des parents, personnels et responsables de l'Éducation nationale, a fait un grand flop.

Mais l'élue à l'éducation qui ne s'arrête pas à de si cuisants échecs, continue d'exprimer publiquement le contraire de ce qu'il fait (se concerter avec les parents... s'appuyer sur les associations... consolider les partenariats avec les enseignants et l'Éducation nationale).

Faute de détermination politique et donc de moyens, il est à craindre que le PEG d'origine ne s'englué définitivement et n'ait été qu'un prétexte.

À l'heure où les parents contribuables vont recevoir leurs feuilles d'imposition, il ne faudrait pas leur laisser le sentiment que la forte augmentation des impôts locaux décidée par la majorité ne servira pas à améliorer le quotidien des grenoblois et à fortiori de leurs enfants.

L'élue à l'éducation, lui, persiste et signe. Aux dernières nouvelles, après s'être fait magistralement retoquer, et malgré son impuissance à modifier la situation, il relance le débat sur le retour à la semaine de 4,5 jours. Pendant ce temps, on ne parle pas d'autre chose. Il semble maîtriser parfaitement l'art de faire des moulinets et celui de détourner l'attention. Pas sûr que le citoyen s'y laisse prendre et que la politique et le service public en sortent grandis.

Nouveauté à droite

La droite grenobloise a toujours autant de mal à se trouver un espace politique, coulée par le corrompu et pillée par M. Destot qui fait sa politique, elle cherche de l'oxygène. Dernier avatar, la création de l'association « *Réussir ensemble à Grenoble* » pour reconquérir la mairie en 2014. Quand on connaît les querelles internes entre les différents prétendants au leadership, il y a fort à parier que ce soit encore un coup d'épée dans l'eau.

Pont-de-Claix vit dangereusement

Trois incidents qui auraient pu avoir des conséquences catastrophiques se sont déroulés dans les entreprises chimiques de Pont-de-Claix en septembre 2009. Risque d'explosion de fûts de Styrene le 21 septembre, 300 personnes évacuées. Les 1 et 2 septembre des émanations de substances dangereuses (TDI et HCl) ont incommodé des personnes à l'extérieur ou à l'intérieur de l'enceinte de la plate-forme chimique.

La rentabilité des entreprises passe toujours avant les exigences de sécurité. Souhaitons que ces alertes servent à renforcer les contrôles et les réglementations. La cohabitation entre entreprises dangereuses et habitat n'est pas possible, voir AZF à Toulouse.

Il y a toujours un adjoint aux jeux Olympiques !

S. Siebert a toujours comme délégation du maire : « *développement durable et jeux Olympiques* ». Comme M. Destot continue à ne rêver que de cela, il pense aux jeux d'hiver de 2022, on pouvait penser que l'adjoint aux JO allait s'occuper de préparer 2022 et bien non. Lors d'un interview, à Grenews, il justifie sa délégation par le fait que Grenoble est une ville olympique depuis 1968 !

Inventer à gauche à Grenoble

M. Destot a organisé, à Grenoble, une rencontre de son club politique dénommé « *inventer à gauche* » (oui ! Vous ne rêvez pas !).

« *Analyser et comprendre, pour proposer, en associant la réflexion des experts, la volonté des politiques et l'expérience du terrain, voilà l'ambition d'inventer à gauche.* ». Vu l'expérience de terrain de M. Destot, il faut s'attendre à voir l'émergence d'une gauche plutôt à droite !

IMPÔTS LOCAUX

Les impôts locaux sont très injustes et pour les ménages à faibles revenus les augmentations dues à l'augmentation des taux ne sont plus dégressives.

Conséquences :

- taxe foncière + 13% ;
- taxe d'habitation + 12% ;
- jusqu'à + 40% (pour les très faibles revenus).

Les justifications de la majorité « droite-gauche » sont fausses : le désengagement de l'État est nul entre 2008 et 2009 et les politiques de solidarité supplémentaires ne dépassent pas 1,5 M€ alors

que l'augmentation des taux rapporte plus de 9 M€... Les écologistes avaient proposé un budget 2009 sans augmentation des taux.

Maintenant la majorité propose de faire des économies dont celles qu'avaient propo-

Des augmentations injustifiées et insupportables

sées les écologistes, mais elle ne veut pas baisser les taux.

De fortes protestations de nombreux Grenoblois et des perspectives de sanctions électorales (régionales en 2010 et cantonales en 2011) pourraient peut-être les ramener à la raison ?

Réunion débat sur un budget 2010 de gauche et écologiste, avec une réduction des taux des impôts.

Mardi 17 novembre 2009 de 18h à 20h
Salle de conférence de l'ODT

EDITO • SUITE

Suite de la p.1

Cette majorité ne veut pas reprendre en main le service du chauffage urbain, géré par de puissants intérêts privés qui sont là pour faire de l'argent ; par contre, les associations agissant dans le domaine de la solidarité souffrent en étant mal soutenues. Elle agit la main dans la main avec la Chambre de commerce et de l'industrie qui ne rêve que de rocade Nord et de juteux contrats où l'argent public vient rentabiliser les intérêts privés.

L'ADES s'oppose à ces dérives et soutient les citoyens qui protestent contre cette politique. Pour la préparation du budget 2010, exigeons une grande préparation publique contradictoire où différents scénarios budgétaires seraient présentés. L'ADES, avec les élus « Écologie et Solidarité », les Verts, les Alternatifs et tous les mouvements qui le voudront, proposera un budget 2010 qui réduira les impôts en faisant disparaître la cagnotte du maire.

SOMMAIRE

POLITIQUE

Les incohérences de nos dirigeants... p.1

TEOM

Augmentations pour les Grenoblois !... p.2

CHAUFFAGE URBAIN

Les tarifs augmentent... p.2

ROCADE NORD

Les choses très sérieuses arrivent... p.3

EDUCATION

Le projet éducatif grenoblois... englué ! p.3

IMPÔTS LOCAUX

Des augmentations injustifiées et insupportables... p.4

ADES, 12 rue Voltaire, 38000 Grenoble
Tél.-répondeur : 04 76 03 24 28
Courriel : contact@ades-grenoble.org
site web : www.ades-grenoble.org

Le Rouge & le Vert

Journal trimestriel de l'Association
démocratie écologie solidarité

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Vincent Comparat

CPPAP : 1013 G 83774

ISSN : 0760-480  IMPRIM'VERT®

IMPRESSION : Les Écureuils, Gières

MAQUETTE - ILLUSTRATIONS : Cled'12

VOUS AIMEZ CE JOURNAL ? JOIGNEZ LE CHÈQUE À LA PAROLE !

Nom

Prénom

Adresse

.....

- Abonnement annuel de base : 16 €

- Abonnement de soutien : 23 € et plus

J'adhère à l'ADES (abonnement *Le Rouge & le Vert* 10 € compris)

- 16 € (chômeurs, étudiants)

- € (0,3% du revenu annuel brut)

- Adhésion sans abonnement (diminuer le tarif de 10 €)

Une partie de l'adhésion est déductible des impôts. Chèque à l'ordre de l'ADES

GRUPE DES ÉLUS

ÉCOLOGIE ET

SOLIDARITÉ

À LA MAIRIE

04 76 76 38 75

www.grenoble-ecologie-solidarite.fr

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.